

Avis d'Appel à Manifestation d'intérêt
N°2019/01-ARTEC

1. L'Autorité de Régulation des Technologies de Communication invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessous. Les candidats intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expériences dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.).
2. Les services comprennent **Prestation pour le recrutement d'un cadre supérieur de l'ARTEC.**
3. La durée totale de la réalisation de la prestation incluant la remise des livrables finaux est de 60 jours calendaires.
4. Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter les termes de référence de la prestation auprès de la Direction Générale de l'ARTEC aux heures d'ouverture des bureaux : du lundi au vendredi de 8h à 16h.
5. Les manifestations d'intérêt incluant les offres financières doivent être déposées, sous enveloppe fermée portant la mention : « **Manifestation d'intérêt pour le Recrutement d'un cabinet chargé du recrutement d'un cadre supérieur de l'ARTEC - N°2019/01-ARTEC** », à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 18 janvier 2019 à 15h:00mn :

Autorité de Régulation des Technologies de Communication
Direction Générale
Rue Ravoninahitriariavo – Alarobia – 101 ANTANANARIVO

Antananarivo, le 3 janvier 2019

 Le Directeur Général
RAÏMOANTOANIVÉLO Longin